

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE LA CAVALERIE

**DEPARTEMENT DE 'AVEYRON
ARRONDISSEMENT DE MILLAU
CANTON CAUSSES ROUGIERS**

Délibération n°26/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Nombre de conseillers votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Cavalerie, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur le maire.

DATE DE LA CONVOCATION : le 1^{er} avril 2025

	NOM	Prénom	Qualité	Présent	Absent	A donné procuration à
1	RODRIGUEZ	François	Maire	x		
2	MURET-GUIBERT	Marie-Laure	1 ^{er} Adjoint	X		
3	CADILHAC	Christophe	2 ^{ème} Adjoint			RODRIGUEZ François
4	AUSSEL	Sabine	3 ^{ème} Adjoint	X		
5	BALSAN	Lucie	Conseiller	X		
6	MURET	Nicolas	Conseiller	X		
7	MURATET	Philippe	Conseiller	X		
8	DELACROIX-PAGES	Claudine	Conseiller	X		
9	FAJFROWSKI	Annabelle	Conseiller			MURET GUIBERT Marie-Laure
10	COMBES	Mathieu	Conseiller	X		
11	MARTINET	Céline	Conseiller	X		
12	BRUNIER	Jean-Michel	Conseiller	X		
13	VINCENDEAU	Céline	Conseiller	X		
14	MASSEBIAU	Loïc	Conseiller		X	
15	BARTHE	Ghislaine	Conseiller	X		

Secrétaire de séance : MURET GUIBERT Marie-Laure

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 ;

Après en avoir délibéré à 14 VOIX POUR, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** le budget primitif 2025 ASSAINISSEMENT conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement, chacune de ces sections étant en équilibre en dépenses et en recettes.

SECTION D'EXPLOITATION :

DEPENSES D'EXPLOITATION	Budget primitif Assainissement 2025
011 : Charges à caractère général	137 700,00 €
012 : Charges de personnel	45 000,00 €
65 : Autres charges de gestion courante	108,00 €
66 : Charges financières	50 084,00 €
67 : Charges exceptionnelles	500,00 €
68 : Dotations aux amortissements	210,00 €
042 : Opérations d'ordre en sections	31 136,00 €
TOTAL	264 738,00 €

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

RECETTES D'EXPLOITATION	Budget primitif Assainissement 2025
70 : Vente de produits fabriqués, prestations de service	260 000,00 €
75 : Autres produits de gestion courante	2 480,00 €
77 : Produits exceptionnels	500,00 €
042 : Opérations d'ordre transfert entre sections	1 758,00 €
TOTAL	264 738,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser	Propositions	Budget primitif total Assainissement 2025
16 : Emprunts et assimilés			279 320,53 €
23 : Immobilisations en cours	1 025 153,00 €	50 000,00 €	1 075 153,00 €
040 : Opérations ordre transfert entre sections			1 758,00 €
041 : Opérations patrimoniales			1 030 013,00 €
TOTAL			2 386 244,53 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser	Propositions	Budget primitif total Assainissement 2025
001 : Solde exécution positive exercice antérieur			407 369,83 €
10 : Dotations et réserves (sauf 1068)			420 000,00 €
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés			0,00 €
13 : Subventions d'investissement reçues	497 725,70 €	0,00 €	497 725,70 €
040 : Opérations ordre transfert entre sections			31 136,00 €
041 : Opérations patrimoniales			1 030 013,00 €
TOTAL			2 386 244,53 €

Le secrétaire




Le Maire



Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la publication le : 14/04/2025

Et de la transmission à la Sous Préfecture le : 14/04/2025